



11 - 14 ans

## Cré'Ado - Sport et création

Un séjour pour vivre, s'exprimer  
et créer ensemble !

Cette année encore, le Cré'Ado vous propose de passer deux semaines en pleine nature pour vivre ensemble, se dépenser et créer. Sur le magnifique site du Camp Joubert, il y a tout ce qu'il faut pour faire des grands jeux, de belles randonnées et d'incroyables activités sportives... mais aussi monter un spectacle, fabriquer une œuvre d'art ou réaliser une bande dessinée !

Cré'Ado, c'est aussi l'occasion de s'exprimer sur le fonctionnement du camp, les activités et la vie en collectivité.

Vous ferez de belles rencontres et vous trouverez votre place, quels que soient vos talents et vos envies : organiser un match d'improvisation, composer une chanson, partir en jeu de piste, dormir sous tente, incarner un personnage, vivre d'inoubliables veillées, réaliser une fresque, préparer des gâteaux, apprendre à se connaître, refaire le monde, prendre le temps de rêver...

500 €

En chalet de 7 personnes



25 participants



Camp Joubert, Chambon-sur-Lignon (43)

Possibilité de transport collectif au départ de  
Strasbourg et Lyon



YMCA - UCJG Alsace

Odile Chatirichvili

+33 (0)9 52 28 47 60

secretariat@ucjgalsace.org

www.ucjgalsace.org

# Les séjours YMCA, Une expérience inoubliable...

## Modalités d'inscription & règlement des séjours

### Contactez le numéro de téléphone indiqué pour le séjour qui vous intéresse.

Un bulletin d'inscription vous sera envoyé, accompagné d'informations plus détaillées sur le séjour.

### Renvoyez le bulletin dûment complété ainsi que l'acompte demandé.

À réception de ces documents, une confirmation d'inscription vous sera retournée mentionnant le solde. Celui-ci devra être réglé au plus tard un mois avant le début du séjour.

La plupart des séjours donnent droit à diverses aides financières (Bons Vacances de la CAF, bons VACAF, mairies, comités d'entreprise...). Nous acceptons également les chèques-vacances ANCV.

**Afin que nos séjours soient accessibles au plus grand nombre, les YMCA France ont fait le choix d'organiser des séjours subventionnés, ce qui permet de réduire significativement le coût.**



Les associations YMCA Centre Azur, Core, YMCA-UCJG Alsace, UCJG-YMCA Loire, Le Rocheton et Villeneuve-lez-Avignon sont membres de l'Alliance nationale des YMCA France, association reconnue d'utilité publique. A ce titre, elles sont immatriculées au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro : IM075100375. Le garant est l'Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT). La responsabilité civile professionnelle est souscrite auprès de la MAIF – 200 avenue Salvador Allende, 79038 Niort cedex 9. Conformément à la directive européenne 2013/11/UE du 21 mai 2013, transposée en droit français par un décret d'octobre 2015, YMCA France, adhérente de l'Union Nationale des Associations de Tourisme, permet à ses consommateurs de faire appel à un médiateur si tout litige ne peut être réglé à l'amiable. Nous nous réservons le droit d'annuler un séjour. Dans ce cas, une alternative ou le remboursement des frais déjà réglés (hors acompte) seront proposés.

Document non contractuel.

